

084 Développer [une bioéconomie circulaire et durable] [une bioéconomie à la fois circulaire et durable] au service d'une alimentation et agriculture durables

RECONNAISSANT que les systèmes agricoles durables et résilients doivent être basés sur l'adaptation fondée sur les écosystèmes et les pratiques résilientes au climat, que les processus écologiques et la biodiversité peuvent aider les systèmes alimentaires et agricoles à s'adapter aux effets du changement climatique tout en maintenant ou en améliorant l'intégrité des écosystèmes, que l'adaptation au changement climatique et la circularité sont des composantes opérationnelles explicites des stratégies de bioéconomie, et que [dans les domaines suivants] les modèles s'alignent étroitement sur la circularité, la durabilité et la résilience dans les stratégies de bioéconomie ;[:]

[l'agroforesterie et la culture intercalaire, qui accroissent la biodiversité, améliorent la structure des sols et la rétention de l'eau et réduisent la vulnérabilité à la sécheresse ;
les techniques d'aquaculture restaurative qui permettent de remettre en état les écosystèmes côtiers tout en maintenant la production alimentaire ;
la conservation des sols et les systèmes de compostage qui réduisent la dépendance aux intrants et améliorent le piégeage du carbone ;
la biomasse durable qui peut décarboner l'activité économique dans les secteurs de l'énergie, de la construction et de la fabrication ;]

RECONNAISSANT que la bioéconomie englobe l'ensemble des activités de production et de transformation de la biomasse, qu'elle soit forestière, agricole et aquacole, et qu'elle représente des opportunités pour les exploitations agricoles et forestières ;

CONSCIENT que la bioéconomie peut contribuer à rendre les systèmes agroalimentaires plus efficaces, résilients, équitables et durables en assurant une plus grande sécurité alimentaire, en atténuant les changements climatiques, en préservant la biodiversité, en luttant contre la dégradation des sols, en stimulant la croissance économique, en favorisant l'innovation, en optimisant la consommation des ressources et en réduisant la production de déchets ;

RAPPELANT que la bioéconomie peut protéger les moyens d'existence des territoires ruraux, en particulier dans les pays les moins avancés, et offre des perspectives d'emploi aux femmes, aux jeunes et aux peuples autochtones et communautés locales ;

ACCUEILLANT AVEC SATISFACTION les travaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans le domaine de la bioéconomie, et RAPPELANT que, selon ceux-ci, la bioéconomie est basée sur la production, l'utilisation, la conservation et la régénération des ressources biologiques, y compris les connaissances, la science, les technologies et les innovations nécessaires pour fournir des solutions durables (informations, produits, processus et services) dans tous les secteurs économiques et permettre la transition vers une économie durable ;
et

CONSTATANT que la bioéconomie s'est beaucoup développée, des stratégies étant mises en œuvre dans 23 pays et trois régions ;

Le Congrès mondial de la nature 2025 de l'UICN, lors de sa session à Abou Dhabi, Émirats arabes unis :

1. APPELLE le Directeur général à soutenir la diffusion et la mise en œuvre d'une bioéconomie à la fois circulaire et durable dans ses projets et programmes de protection et de conservation de la biodiversité et des écosystèmes.
2. ENCOURAGE les États et les Membres de l'UICN à mettre en œuvre des politiques, des stratégies et des plans d'action nationaux favorables à une bioéconomie à la fois circulaire et durable, en favorisant la participation inclusive des parties prenantes.
3. INVITE les États et les Membres de l'UICN à privilégier la sobriété, la durabilité et la circularité, qui englobent le recyclage et l'optimisation de l'utilisation des ressources biologiques tout au long de leur cycle de vie.

4. INVITE ÉGALEMENT les États et les Membres de l'UICN à mettre en place une bioéconomie à la fois circulaire et durable qui accorde une priorité élevée à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à la protection des écosystèmes, en tenant compte de tous les risques et effets potentiels de la bioéconomie sur la biodiversité, grâce à des systèmes de production durables et résilients, tout en identifiant et en éliminant les obstacles financiers, logistiques et commerciaux auxquels sont confrontés les petits producteurs lorsqu'ils adoptent des pratiques circulaires et respectueuses de la biodiversité.

4.b INVITE à intégrer l'adaptation fondée sur les écosystèmes et les pratiques résilientes au climat dans les stratégies de bioéconomie durable et circulaire, en particulier dans l'agriculture, l'aquaculture et la foresterie, afin de renforcer la protection de la biodiversité, la sécurité alimentaire et la résilience des communautés face au changement climatique.

5. ENCOURAGE les États et les Membres de l'UICN à développer une bioéconomie durable et circulaire qui ne soit pas seulement basée sur la recherche de nouvelles technologies, mais aussi sur les connaissances, la science et les pratiques autochtones et la recherche de solutions innovantes fondées sur la nature, telles que l'agroécologie.

6. INVITE EN OUTRE les États et les Membres de l'UICN à poursuivre les recherches et à concevoir une bioéconomie à la fois circulaire et durable qui s'appuie sur des méthodologies et des critères transparents, comparables, mesurables et fondés sur des données scientifiques. La capacité à démontrer et à retracer les avantages de la durabilité est importante pour obtenir le quitus de la société et la confiance du public, pour monétiser les attributs environnementaux sur les marchés de la bioéconomie, ainsi que pour mesurer l'impact de la bioéconomie sur les objectifs de sécurité alimentaire.